



SAMUL- 1162-2020

Note Verbale

L'Ambassade du Maroc Représentation permanente du Royaume auprès des Institutions des Nations Unies basées à Rome, présente ses compliments au Programme Alimentaire Mondial (PAM) et a l'honneur d'attirer son attention sur la proposition de résolution du Parlement européen sur le détournement de l'aide humanitaire européenne par le Front Polisario (document B9-0225/2020), dont ci-joint copie, déposée conformément à l'article 143 du règlement intérieur sur l'aide humanitaire européenne au Front du Polisario par les Députés Européens : Dominique Bilde, Bernhard Zimniok et Gianna Gancia.

Cette proposition dénonçant la poursuite de cette fraude et appelant à un audit de l'aide européenne détournée par le Polisario, rappelle le rapport de l'Office Européen de lutte antifraude (OLAF) paru en 2015, qui dénonçait déjà des détournements s'élevant à 105 millions d'euros entre 1994 et 2004.

La même résolution stipule que l'Algérie qui aurait prélevé une taxe de 5 % sur cette aide, refuse les demandes de recensement des réfugiés formulées par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés en 1977, 2003, 2005 et 2015 et demande à l'Union européenne d'œuvrer conjointement avec l'Organisation des Nations unies pour superviser un recensement des réfugiés des camps de Tindouf en collaboration avec les autorités compétentes en Algérie.

L'Ambassade Représentation Permanente du Royaume du Maroc saisit cette occasion pour renouveler au Programme Alimentaire Mondial l'expression de sa haute considération.

Rome, le 10 juillet 2020

Programme Alimentaire Mondiale (PAM)
-Rome-